

Avocates et doctresses

Autor(en): **Trottenville, Sophie**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **26 (1888)**

Heft 33

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-190521>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR

2^{me} et 3^{me} séries.
 Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

La pluie sur la rive vaudoise.

Saviez-vous que, pendant la longue période de pluies de juin et juillet, l'eau n'est tombée que sur la rive vaudoise?... En Savoie, à Evian et à Thonon, tout particulièrement, pas une goutte de pluie, un ciel sans nuages, un soleil toujours resplendissant!...

Vous souriez peut-être, vous pensez que nous plaisantons?... Pas du tout. Ecoutez plutôt ce qu'on écrivait d'Evian, le 1^{er} août, à un journal dont la mission est de faire de la réclame pour les villes d'eaux :

« On se plaint partout du temps qu'il fait. On ne peut ici s'en plaindre qu'à moitié, car de la côte française du Léman on voit ce qu'il tombe d'eau sur la Suisse, et, depuis six semaines, j'ai pu constater que le déluge est pour nos voisins, — non pour nous. En ce moment, j'aperçois une averse sur Nyon... Elle sera tout à l'heure sur Rolle, puis sur Morges, puis sur Lausanne... C'est une des distractions du pays de voir passer ainsi les averses en Suisse... »

Puis l'auteur de ces lignes termine en faisant le tableau de tous les attraits de Thonon et d'Evian, ainsi que de l'élégante société qu'attirent ces bords enchantés :

« De la Tour - Ronde à Coudrée, en doublant Evian et Thonon, c'est un continuel va-et-vient de charmantes embarcations, c'est-à-dire du vieux château de Blonay, merveilleusement restauré par le comte de Kersaint, jusqu'au château de Coudrée, à M. A. Bartoloni... Sur ce parcours de deux heures sont, en effet, autant de stations ravissantes : la *villa Bassaraba*, à la princesse de Brancovan, — le *Miroir*, à M. Bevan, — le *Pré Curieux*, à M. Girod, — les *Tilleuls*, à M. Pinard, — le *chalet Marguerite*, au baron de Bonnemains, — la *villa Marie*, au comte de Patek, — le *chalet d'Anty*, au comte de Labedoyère, etc.

Sans parler des hôtels de Thonon et d'Evian, où abondent baigneurs et passagers, c'est la charmante société des villas, chalets et châteaux qui fait ici la vie et le mouvement. On voisine beaucoup et fort agréablement. Je puis même dire qu'on s'amuse. J'ai assisté à de fort aimables réunions, entre autres chez le comte de Kersaint et chez le baron Bonnemains, où l'on danse au moins une fois par semaine... Noté : comte de Bagneux, comte et comtesse de Chabrillan, colonel Arnoldi Demidoff,

comte et comtesse de Patek, M^{me} de Saiseret, comtesse de Saint-Bon, comtesse de Foras, baronne de Blomy, etc.

Evian possède un fort joli casino-théâtre. A Thonon, c'est la comédie de salon qui fait fureur. Le grand régisseur en est le comte de Patek, qui est lui-même auteur exquis et fort beau diseur. Il est bien secondé par M^{lle} Marie Bouvier et par la charmante comtesse de Patek, tout à fait gracieuse dans ses rôles, surtout en paysanne bretonne.

Il serait trop long de dire les déjeuners sur le lac ou dans la montagne, toujours en bandes joyeuses.

On n'oublie pas les pauvres : témoin la vente de charité d'hier, sous la présidence de la baronne de Blonay, où des comptoirs étaient tenus par M^{mes} de Foras, de Châteauneuf, de Patek, de Saint-André, etc. »

Lausanne, Vevey, Clarens, Montreux, tenez-vous bien !

Avocates et doctoresses.

Monsieur le rédacteur,

Cette question sur laquelle vous provoquez mon humble avis est assez sérieuse pour être amenée sur un autre terrain que celui de la raillerie. — Cherchons d'abord la cause de cette incursion du sexe féminin dans les carrières libérales. Si l'on considère que la dernière guerre a privé la France et l'Allemagne d'un huitième de leur population masculine, et qu'en outre le chiffre des naissances féminines l'emporte dans les autres pays, on s'explique facilement que toutes les femmes ne peuvent être destinées au mariage.

De même que dans les cités de fourmis et dans le monde des abeilles, on remarque une forte fraction de *tantes* ou *éleveuses*, l'humanité aussi compte ses représentants féminins destinés au célibat, et dont la plupart seront heureuses d'avoir à dépenser leurs facultés de dévouement au service d'une sœur, d'un frère chargé de famille, ou à celui d'un établissement de bienfaisance ; mais ce lot n'est pas celui de toutes.

Blâmerons-nous alors celles qui, se sentant des facultés éminentes ou une vocation irrésistible, feront des études sérieuses de médecine, de peinture, de musique, voire même de droit, et apporteront ainsi dans les rouages multiples de notre civilisation leur contingent utilitaire.

Ne refusons donc pas aux femmes l'accès à de cer-

taines carrières, qui deviendra un facteur indirect mais sûr de l'épuration des mœurs. Un philosophe distingué, dont Lausanne s'honore, disait cela naguère dans un de ces respectables congrès internationaux en faveur du relèvement moral. De plus, il revendiquait l'égalité des salaires pour les deux sexes, en faisant valoir la conscience et l'esprit de suite que les femmes apportent dans les emplois administratifs.

Maintenant nous devons un avertissement aux dames qui se proposent d'embrasser une de ces professions où elles auront à fournir beaucoup plus d'esprit que de cœur, plus de logique que de bonté. Leur intelligence se masculinisant dans une synthèse habituelle, leurs grâces féminines, leurs manières candides s'évaporeront peu à peu à leur insu, et leurs chances de mariage en seront compromises.

Il y peu ou pas d'exemple de tendre attachement ou de sentiments idéalisés nés sur les bancs de l'auditoire de droit civil ou dans l'amphithéâtre de dissection entre étudiant et étudiante.

De plus, j'avertis les femmes-médecins, que malgré leur louable modestie de ne traiter que des représentants de leur sexe, elles auront plus d'une déception en constatant que la plupart des dames préfèrent confier le secret de leurs maux à un docteur plutôt qu'à la doctoresse la plus distinguée. Espérons cependant que le temps viendra où cette injustice qui atteint la discrétion du sexe féminin, disparaîtra avec d'autres préjugés.

Mais, s'il ne reste plus à prouver que les facultés cérébrales féminines ne sont en rien inférieures aux masculines, nous n'irons pourtant pas jusqu'à en inférer que la femme savante sera aussi heureuse que l'humble et aimante mère de famille, ou que la plus dévouée des tantes ou des sœurs aînées.

Quoi qu'il en soit, mesdames, préférez toujours une vie de travail dans quelque domaine que ce soit, à l'existence souvent désœuvrée, égoïste et inutile de la femme du monde, ou de la vieille fille d'écue ou aigrie.

Sophie TROTTEVILLE.

AURORE

Anecdote historique.

— Capitaine Dupin !... appela Murat, qui, dans une des plus belles salles du palais du prince de la paix, à Madrid, était occupé à rédiger des écritures militaires.

Comme nul ne répondit, Murat, — le prince, comme on l'appelait depuis son récent anoblissement, — leva la tête, parcourut du regard le groupe d'officiers qui, à quelques pas de lui, attendaient ses ordres ; et n'apercevant pas parmi eux celui qu'il désirait, répéta avec irritation :

— Eh bien, il n'est pas là, le capitaine Dupin ?

Alors, ainsi qu'un objet passe de main en main lorsqu'on fait la chaîne, le nom de l'aide-de-camp, volant de bouche en bouche, de pièce en pièce à travers la vaste demeure dont toutes les portes étaient ouvertes, à cause de la température si chaude du mois de mai en Espagne, — s'en alla chercher l'absent.

C'est que Murat ne plaisantait pas avec les négligences !... Il s'était remis à écrire en silence, consentant sans doute à attendre quelques minutes ; mais le rap-

prochement de ses sourcils par un pli de son front indiquait sa mauvaise humeur.

Ceci se passait en 1808, alors que l'envoyé de Napoléon, facilement entré dans Madrid, grâce aux troubles du royaume, attendait la suite des événements, avec la secrète espérance d'être nommé roi du pays conquis, et ne se doutant guère que, sans la main de son maître, il n'était qu'un pion laissé là, sur une des cases de l'échiquier européen, pour garder la place à Joseph, frère de l'empereur.

Bientôt on vit accourir, grâce à l'obligeant appel des camarades, l'officier coupable, un charmant jeune homme d'environ vingt-huit ans, très aimé, excellent militaire, mais qui cependant depuis une semaine à peu près semblait inquiet, troublé... — tout différent en un mot de ce qu'il était habituellement.

— Où étiez-vous donc, capitaine ?... fit le prince avec sévérité en le voyant arriver ému et légèrement essouffé.

— Dans le palais, maréchal.

— Cela ne suffit pas. Il faut être ici, près de moi. Du reste, depuis quelques jours, je vous observe... Vous êtes tout changé. Votre entrain est parti ; vous avez des distractions extraordinaires... que se passe-t-il donc ?

— Rien, maréchal, je vous assure.

— Si. Vous n'avez plus la tête à vous.

— Excusez-moi !... C'est vrai... J'ai quelques inquiétudes... des raisons de famille...

— Et ces raisons de famille habitent sous les toits du palais, paraît-il ?... — car on vous a rencontré là-haut, vous glissant furtivement dans les corridors... Je n'aime pas les mystères, capitaine, entendez-vous ?...

Le pauvre officier rougit, pâlit. Puis, effrayé du ton de plus en plus sévère de son chef, craignant quelque soupçon plus grave encore que la vérité, il se décida à l'avouer :

— J'ai mon enfant... un enfant de quatre ans... avec moi... — balbutia-t-il en baissant la tête.

Le prince s'emporta : — Un enfant de cet âge !... Pourquoi pas un nourrisson, tout de suite ?... Un marmot à la guerre, quand d'un instant à l'autre une insurrection pourrait éclater contre les Français.

— S'il le faut, je le renverrai, murmura tristement le jeune homme.

— Eh ! non... Gardez-le, puisqu'il y est. On ne peut pas le renvoyer à travers un pays prêt à se soulever... Qu'il reste ! Mais que je ne le voie jamais, entendez-vous !... Et que sa présence ne soit pas cause de la plus légère infraction à vos devoirs... Cela serait joli ! Elle irait bien la discipline si chacun de nous trimbalait sa progéniture en campagne !

Furieux, Murat tourna le dos, laissant le capitaine fort ému. — C'est qu'il n'avait pas tout dit, Maurice Dupin ! Non seulement il cachait là-haut l'enfant, mais aussi la mère ! — Une pauvre femme arrivée de France, ayant risqué mille dangers, souffert mille morts au cours d'un voyage en voiture dont la durée avait été d'un mois, sous un ciel brûlant, sur une terre ennemie. Mais elle avait voulu à tout prix revoir, embrasser son époux, car elle allait bientôt donner le jour à un second enfant et n'avait pu résister au désir fou de cette réunion. — « Songe donc, si je mourais loin de toi ! » — avait-elle dit avec la terreur irraisonnée d'une pauvre créature à la veille d'une crise dans laquelle elle pouvait succomber.

Le jeune mari ne s'était pas senti la force de la repousser. Il l'avait installée au troisième étage du palais, — la place ne manquait pas, — et depuis il vivait dans les trances, à cause de Murat.

Une semaine s'écoula après l'explication. Le prince ne parlait plus de rien.

Il demeurerait cependant sec dans ses ordres, — signe que son mécontentement n'était pas encore dissipé. —